



HAL
open science

GAM info 2021 - bulletin n°1

Daniel Barthèlemy, Aline Colombier-Gougouzian, Annelise Lebouvier,
Françoise Barthèlemy, Estelle Belay, Zina Coppin, Michel Degrange,
Dominique Spay

► **To cite this version:**

Daniel Barthèlemy, Aline Colombier-Gougouzian, Annelise Lebouvier, Françoise Barthèlemy, Estelle Belay, et al.. GAM info 2021 - bulletin n°1. GAM info 2021 - bulletin n°1, 2021. halshs-04816192

HAL Id: halshs-04816192

<https://shs.hal.science/halshs-04816192v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

GROUPEMENT ARCHEOLOGIQUE DU MACONNAIS

ANNEE 2021 - BULLETIN N° 1

G.a.m. info



REVUE ANNUELLE A PERIODICITE VARIABLE

SOMMAIRE

Barthélemy et al. 2019 :

BARTHELEMY (D.), COLOMBIER-GOURGOUZIAN (A.), COPPIN (Z.), DEGRANGE (M.),
LEBOUVIER (A.), SPAY (D.). – Sondage sur la nécropole antique de Mâcon. Etude d'un ensemble
d'incinérations. *In* NOTET (J.-C.) dir. – *20 ans d'archéologie bénévole en Saône-et-Loire*,
CDRA 71, 2019, pp. 215-23

Mise en page Jean-Claude Notet (président du Comité Départemental de Saône-et-Loire).....p.1

SONDAGE SUR LA NÉCROPOLE ANTIQUE DE MÂCON. ÉTUDE D'UN ENSEMBLE D'INCINÉRATIONS

Daniel BARTHÉLEMY, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN et Annelise LEBOUVIER

avec la collaboration de Françoise BARTHÉLEMY, Estelle BELAY, Zina COPPIN,
Michel DEGRANGE et Dominique SPAY

PRÉSENTATION

GÉNÉRALITÉS

L'opération qui fait l'objet de cet article a fait suite à un diagnostic de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) réalisé en amont d'un projet immobilier 44, 56, 66, 80 rue du Concours à Mâcon (fig. 1). Celui-ci était dirigé par Gilles Rollier. Cette évaluation a mis en évidence dans un sondage (sondage 4), des vestiges se rapportant à la nécropole antique de Mâcon ; cela sur un secteur très restreint (Rollier à paraître). De ce fait, ces découvertes ne pouvaient donner lieu à une prescription de fouille.

À la demande de l'aménageur du projet, la société IMTERVAL, un sondage a été entrepris sur l'espace reconnu sensible pour compléter les informations recueillies au cours du diagnostic. Ces travaux ont été menés par une équipe du Groupement Archéologique du Mâconnais en août 2012.

Nous nous proposons ici, après avoir exposé les données générales concernant l'espace funéraire antique de Mâcon, de reprendre les résultats du diagnostic de l'Inrap avant de présenter les tombes à incinérations mises au jour lors du sondage réalisé par le GAM. Dans cet article nous ne traiterons que de ces sépultures à incinérations. Trois tombes à inhumation de périnatals (St. 10b, St. 13 et St. 14), une fosse de rejet (St. 5) font toujours l'objet d'études ; nous ne les présenterons donc pas dans le cadre de cette publication. Nous n'évoquerons pas non plus une structure contemporaine, le mur en partie récupéré St. 4.

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le terrain qui a fait l'objet de ces recherches est constitué de parcelles construites (d'anciens bâtiments industriels) ayant entrée sur la rue du Concours côté sud, et sur la rue des Cordiers, côté nord, là par une allée étroite. Cette allée est bordée à l'est par le commissariat de police et à l'ouest par un square. C'est à l'extrémité nord de celle-ci que des vestiges liés à la nécropole antique étaient conservés (fig. 1).

L'altitude du terrain se place entre les cotes de 175,68 m et de 176,57 m (NGF).

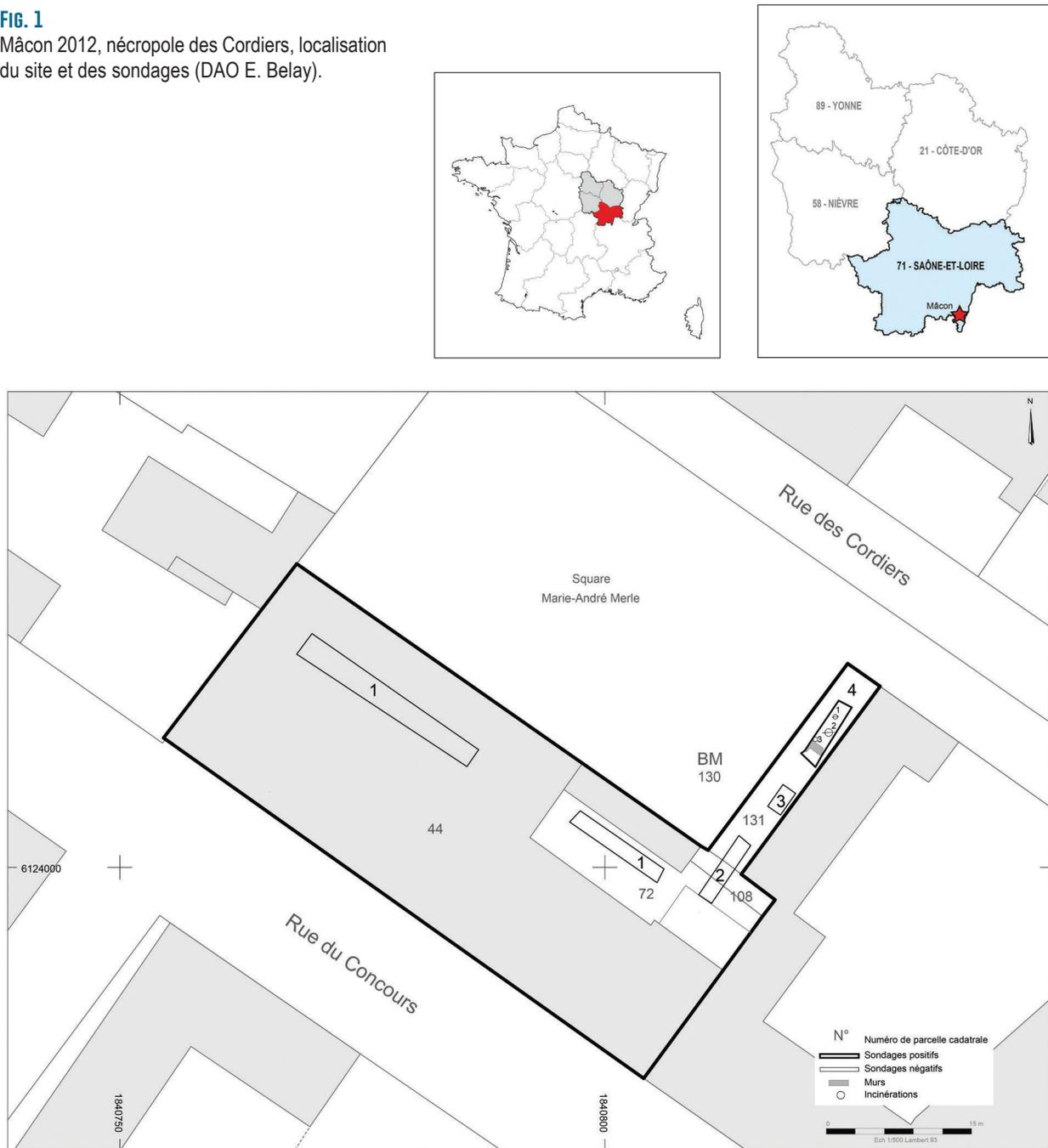
La carte géologique identifie cette zone en Ad (carte de Mâcon au 1/50 000, BRGM), soit la couverture argileuse qui recouvre les strates calcaires du Jurassique. Nous nous trouvons là sur une terrasse qui domine le lit majeur de la Saône dont l'altitude à Mâcon est de 169 m. Cette terrasse est au pied d'un versant orienté à l'est, et creusé de talwegs au fond desquels coulent de petits ruisseaux, affluents de la Saône. Les deux principaux sont au nord, le ruisseau des Rigolettes, et au sud, celui de Bioux.

LE CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Du point de vue historique et archéologique, ce secteur se place en marge méridionale de l'espace urbain antique (fig. 2). L'agglomération secondaire de *Matisco* est bien attestée par divers documents historiques (*La guerre des Gaules*, *l'itinéraire d'Antonin*, *la table de Peutinger...* Rebourg 1994). Dès après la conquête de la Gaule, un espace urbain se met en place bien au large de l'*oppidum*, la ville antique occupera alors une cinquantaine d'hectares (Barthélemy 2012).

FIG. 1

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, localisation du site et des sondages (DAO E. Belay).



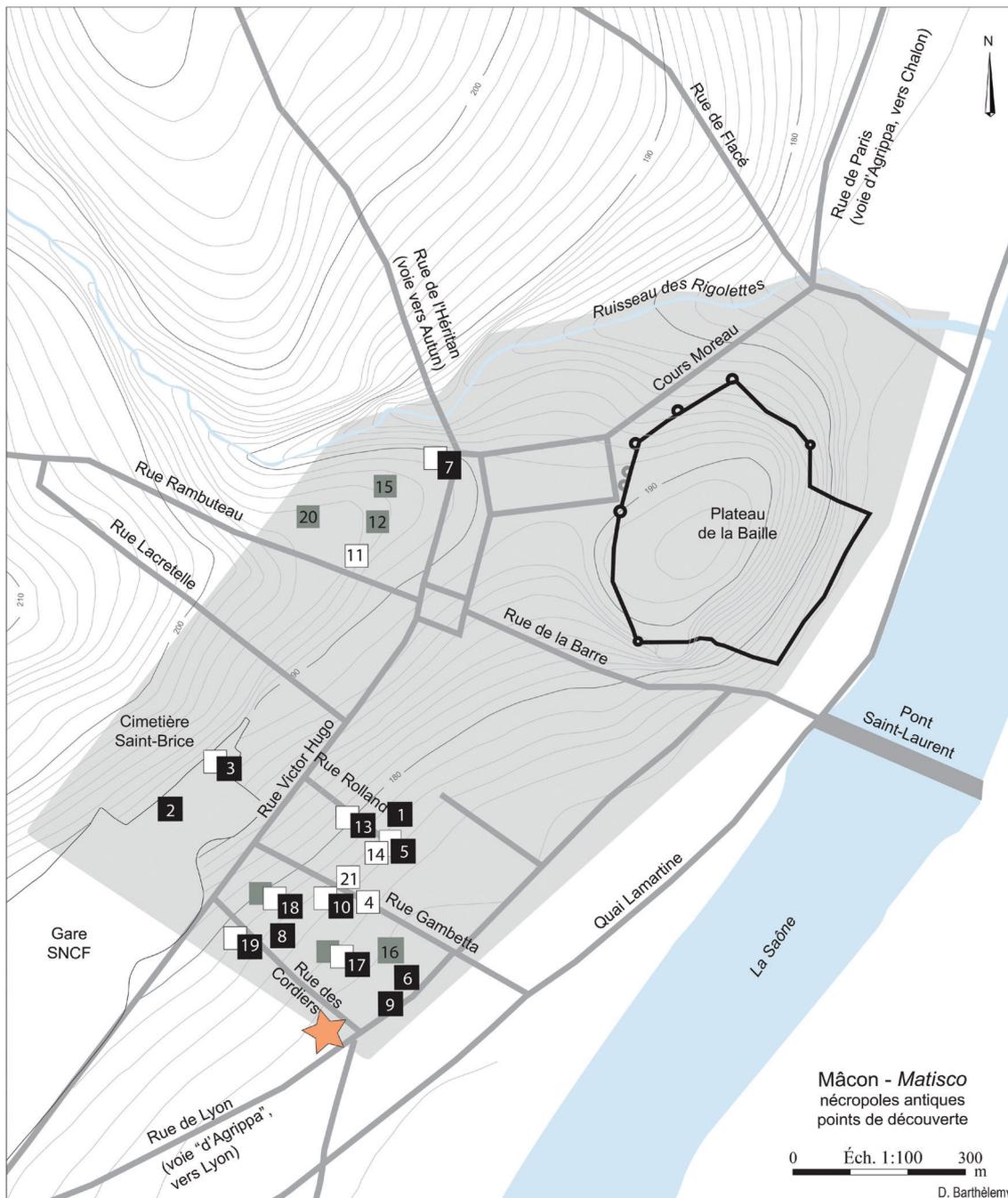
Si de nombreuses découvertes permettent sans conteste d’appréhender la réalité de cette agglomération, en revanche les vestiges mis au jour sont insuffisants pour en dresser un portrait précis. Nous manquons de données pour détailler l’organisation urbaine.

Les terrains qui ont fait l’objet de cette opération se placent à l’ouest de la rue de Lyon, entre la rue du Concours, au sud, et la rue des Cordiers au nord.

Du point de vue archéologique, nous nous situons au sud de l’agglomération antique de *Matisco*, dans l’espace funéraire gallo-romain. Celui-ci se développe à l’ouest de la rue de Lyon, axe qui correspond à la voie romaine

venant de Lyon (Barthélemy 1980). La nécropole se situe ainsi juste à l’extérieur de la ville comme le prouvent les nombreuses sépultures mises au jour dans ce secteur (fig. 2).

Plus de trois siècles de découvertes nous fournissent une image de l’espace funéraire qui se répartit selon deux zones. Au sud et sud-ouest, la plus vaste, et la plus ancienne est comprise dans un quadrilatère défini aujourd’hui par la rue Charles Rolland au nord, la rue Jeanton et la rue de Lyon à l’est, la rue des Cordiers au sud et la voie de chemin de fer à l’ouest (Protat 1900; Jeanton 1927; Rebourg 1994; Barthélemy, Depierre 1990).



Découvertes funéraires

- 1 « pré Rambaud », 1686
- 2 Saint-Brice, 1840
- 3 creusement de la tranchée du chemin de fer, 1853
- 4 maison Marin, rue Gambetta, Second Empire
- 5 constructions de la Caisse d'Épargne, 1883
- 6 34 bis rue de Lyon, maison Dupasquier, 1892
- 7 maison du Coq, 1899
- 8 rue des Cordiers, caserne de gendarmerie, 1907
- 9 rues de Lyon/rue des cordiers, entrepôt Labryère, 1913
- 10 41 rue Gambetta, maison Monbarbon, 1913
- 11 garage Ferret, 1922
- 12 rue du pavillon, 1928
- 13 rue Charles Roland, 1972
- 14 Caisse d'Épargne, 1975
- 15 rue de l'Héritan, 1985
- 16 rue de Lyon, 1979
- 17 rue des Cordiers, 1980/1982
- 18 rue des Cordiers, gendarmerie, 1982
- 19 rue des Cordiers, « Maisonnée plein vent », 1991
- 20 parking Rambuteau, 1994/1995
- 21 rue Gambetta, 2011

- Extension de l'agglomération du Haut Empire gallo-romain, I^{er} - III^e siècles
- Le castrum du Bas Empire, IV^e - V^e siècles
- Opérations de 2012

Les sépultures antiques

- Incinérations
- Inhumations
- Inhumations en sarcophages

FIG. 2

Mâcon, les espaces funéraires de la ville antique (DAO E. Belay).

Les fouilles les plus importantes ont été menées de 1979 à 1982 au nord de la rue des Cordiers (Barthélemy, Depierre 1990). Elles ont montré des regroupements de sépultures séparés par des espaces libres. Pour cette partie du cimetière utilisé surtout aux I^{er} et II^e siècles ap. J.-C., les tombes sont en majorité des incinérations. Elles ne sont marquées que par des pierres dressées. Sur le sol, de nombreux fragments de poteries indiquent une fréquentation régulière des lieux, sans doute liée aux pratiques funéraires (Barthélemy, Depierre 1990).

Pour cette partie sud, il nous faut imaginer une succession d'espaces funéraires (regroupements familiaux ?) alternant avec des zones laissées libres (prairie ?). En revanche, au nord, au niveau des rues Gambetta et Jeanton, les découvertes de cistes, coffres de pierre renfermant une urne, ou d'un fragment de statue de sphynge, sphinx femelle protégeant les morts, laissent supposer l'existence de monuments funéraires plus ostentatoires, et donc un espace qui aurait pu être occupé par une population privilégiée (Protat 1900, Poirrier 1973). Dans ce même secteur, aux IV^e et V^e siècles, quand l'inhumation remplace l'incinération, nous notons la présence de sarcophages (Jeanton 1927, Barthélemy 2012).

Au bas de la rue de l'Héritan, la mise au jour de tombes nous autorise à supposer un second cimetière (fig. 2). Celui-ci ne fut utilisé qu'à partir de la fin de l'époque gallo-romaine, à partir du moment où ce secteur fut abandonné par la population mâconnaise qui s'était repliée sur le plateau de la Baille, dans le *castrum* à l'abri derrière de nouvelles murailles (Jeanton 1927 ; Barthélemy 1986 ; Barthélemy 2012).

RÉSULTAT DES RECHERCHES

LES STRUCTURES MISES AU JOUR LORS DU DIAGNOSTIC DE L'INRAP

Sur les quatre sondages réalisés pour le diagnostic, seul le sondage 4 s'est avéré positif. Ce sondage est implanté à l'extrémité nord du chemin d'accès s'ouvrant rue des Cordiers (parcelle cadastrale BM131) (fig. 1). La zone de vestiges mesurait 4,10 m de longueur sur 1,3 m de largeur, soit une superficie de 5,33 m². Trois structures ont été identifiées dont deux ont fait l'objet d'une fouille (St. 1 et St. 2). Il s'agissait de deux incinérations en urne de verre. St. 1 a été en partie détruite au décapage. La fosse de la tombe s'est avérée être de plan circulaire. La seconde fosse, elle aussi de plan circulaire, a pu être entièrement fouillée manuellement. Nommée St. 2 (fig. 3a et b), elle était placée à 1,20 m au sud-ouest de la première, soit 1,60 m de centre à centre. Une troisième structure (St. 3) a été repérée un peu plus au sud-ouest, juste avant le mur d'une maison du XIX^e siècle arasée ; construction qui a

détruit les éventuels vestiges situés plus au sud. St. 3 est apparue constituée par des fragments de tuile et des dalles calcaires (marquage au sol d'une tombe qui sera fouillée par la suite).

LE SONDRAGE D'AOUT 2012

Le Groupement Archéologique du Mâconnais a poursuivi des travaux de sondage en élargissant le sondage 4 du diagnostic de l'Inrap ; au nord de 1,9 m, à l'ouest de 0,7 m et à l'est de 0,65 m. L'espace exploré correspond au final à un rectangle de 6,10 m de long et 2,44 m de large, soit une surface de 14,88 m² (fig. 4). La surface de fouille a été quadrillée en mètres carrés afin d'enregistrer le mobilier recueilli au niveau du paléosol, hors structures. L'enregistrement des vestiges a été réalisé en reprenant le protocole du diagnostic de l'Inrap, enregistrement par structures, funéraires ou autre (St.). Au total (diagnostic compris) 23 structures ont été mises au jour, enregistrées et fouillées.

Les incinérations découvertes étaient toutes contenues dans des vases, en céramique ou en verre. Ces récipients ont été prélevés. Ensuite, la fouille en a été confiée à Anne-Lise Lebouvier dans le cadre d'un Master 2 à l'université de Bourgogne sous la direction de Germaine Depierre et Denis Bouquin. Les données de son étude ont été résumées pour cet article.

LA STRATIGRAPHIE

Les vases ossuaires sont apparus sans relation avec un paléosol situé à 0,60 m sous le sol actuel, soit à la cote altimétrique moyenne de 175,10 m. Creusées dans des limons sablo-argileux jaunes, les fosses contenant les urnes étaient peu visibles à l'exception de St. 2 qui contenait du mobilier provenant du bûcher et qui était circonscrite par des pierres de chant. L'ensemble des urnes se plaçait à une profondeur d'un peu plus d'un mètre sous l'allée où était implanté le sondage (tabl. 1).

Au-dessus de cet ensemble antique, la stratification est assez simple et composée, sur la partie supérieure de 0,30 m de matériaux pour l'installation du chemin et de 0,30 m de limon argileux jaune.

LES TOMBES À INCINÉRATIONS DÉCOUVERTES (FIG. 4)

Seize incinérations ont été mises au jour. Dix dépôts ont été effectués dans des contenants en verre, six dans des contenants en céramique. En ce qui concerne la datation des structures, nous nous appuyerons sur l'examen du mobilier céramique et en particulier la vaisselle sigillée. En termes de chronologie, nous prendrons en référence le phasage établi dans l'étude présentée au colloque de la Société Française d'Étude de la Céramique



FIG. 3
Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 2. **a.** L'urne en verre en place dans sa fosse. **b.** L'urne en verre restaurée, H 161 mm (clichés D. Barthélemy).

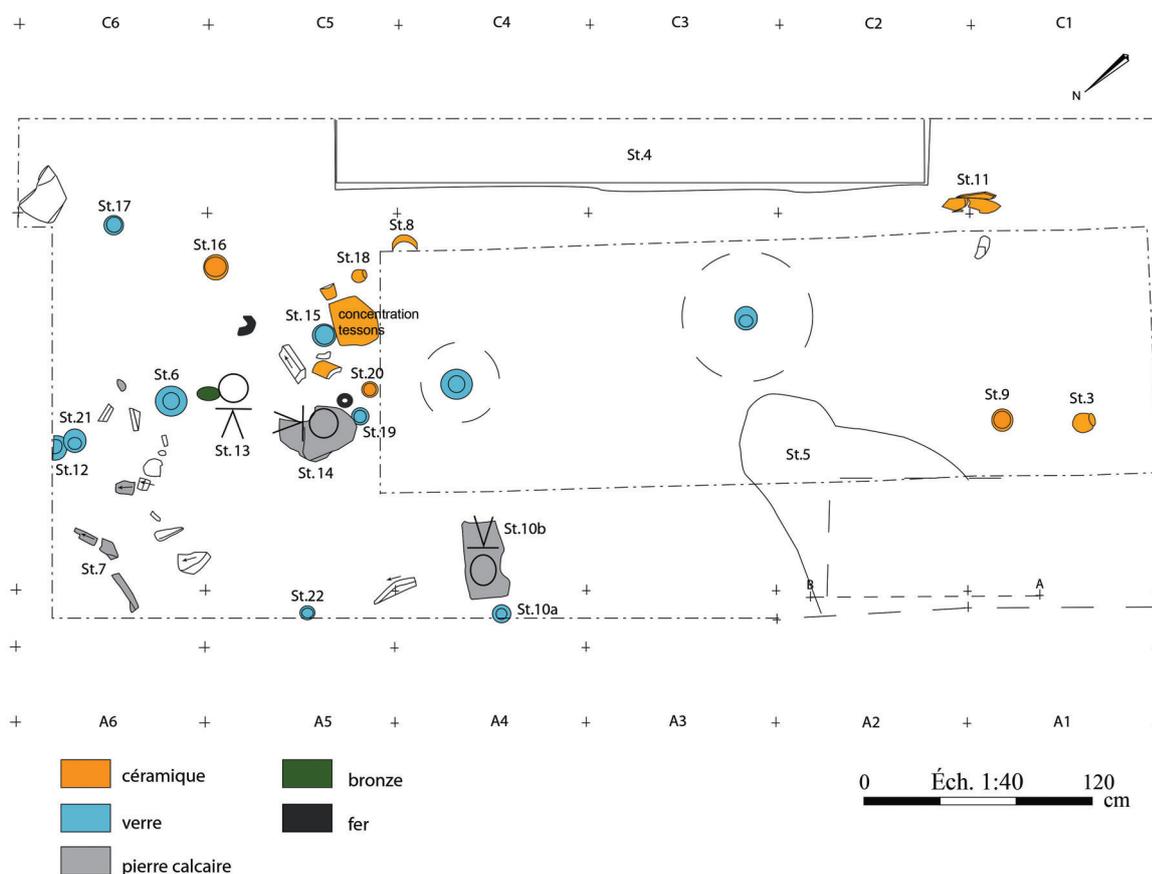


FIG. 4
Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, plan général des structures (DAO F. Barthélemy, E. Belay).

S4 St. 2	NR	NMI
Sigillée	31	4
amphore	8	1
paroi fine	1	1
vernis rouge pompéien	1	1
ournée sombre	38	7
commune claire	36	2
commune brûlée pâte grossière	26	X
résidu tamisage indéterminé	203	X
total céramique	344	16

TABL. 1
Répartition du mobilier céramique dans St. 2.

Antique en Gaule (Sfecag) d'Autun en 2016 (Barthélemy, Malagoli 2016). Nous distinguerons donc trois horizons chronologiques :

- Phrase 1, Auguste – Tibère (15/10 av. J.-C. à 30/40 ap. J.-C.) ;
- Phase 2, Tibère – pré-flaviens (30/40 ap. J.-C. à 70/75 ap. J.-C.) ;
- Phase 3, Flaviens – Hadrien (70/75 ap. J.-C. à 130/140 ap. J.-C.).

LES INCINÉRATIONS DU DIAGNOSTIC

Structures 1 et 2 : diagnostic Inrap (cf. supra), sépultures secondaires à incinération, urnes en verre de type Isings 67c pour St. 2 et indéterminée pour St. 1 (vase détruit au décapage).

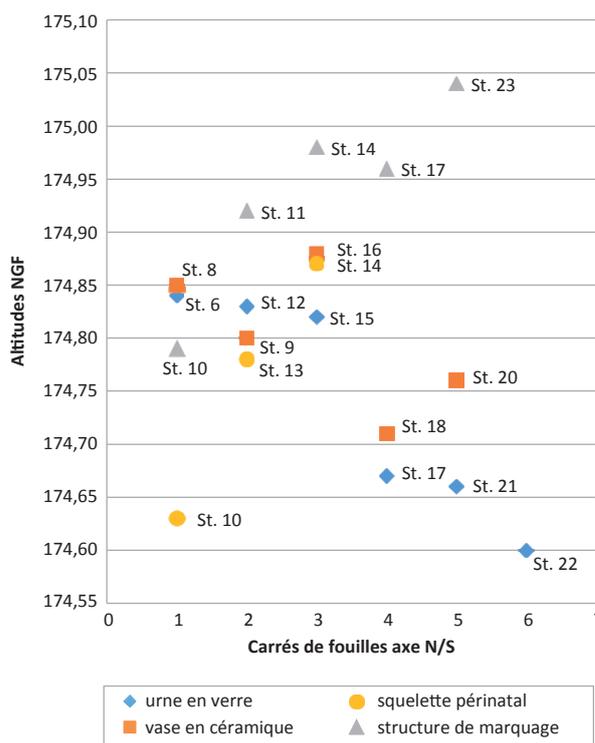
• Datation

La fouille du comblement de la fosse contenant l'urne en verre a livré de la céramique. Le nombre total de fragments atteint 344, mais 203 correspondent à des éléments résiduels, brûlés et indéterminés, recueillis au tamisage. Restent 141 tessons correspondant à un NMI de 16 (tabl. 2).

Le dénombrement des vases demeure cependant assez théorique puisqu'il repose sur le comptage des bords réduits parfois à un petit fragment peu significatif, ou à un tesson de panse représentant une catégorie comme par exemple pour la céramique à vernis rouge pompéien (VRP). De cet ensemble, seule la sigillée avec 31 fragments pour 4 vases, constitue une série représentative. Nous pouvons déterminer 3 coupes de type Drag. 35/36 et une forme de type Drag. 4/22 (fig. 5). Malgré leur état, il est possible d'identifier l'origine des coupes Drag. 35/36 grâce à la présence de mica dans la pâte. Elles sont attribuables aux productions de Lezoux, phase 4, période flavienne¹. Cette datation corrobore la datation de l'urne en verre déposée dans la fosse St. 2 (cf. l'étude d'Aline Colombier).

Nous pouvons considérer qu'une partie du mobilier céramique mis au jour dans St. 2 correspond bien à la vaisselle brûlée au moment de la crémation, recueillie sur le bûcher funéraire et déposée avec l'urne. Pour une bonne partie des tessons récoltés, il reste cependant difficile de déterminer s'ils sont à considérer comme faisant partie de la vaisselle accompagnant le défunt, ou s'ils sont des éléments résiduels provenant de crémations antérieures. Cette question est récurrente lorsque le matériel est peu abondant avec peu de reconstitutions possibles.

Un fait plaide cependant en faveur de la présence majoritaire de mobilier déposé volontairement. En examinant la répartition du matériel dans la fosse, un point est à souligner : celle-ci a été fouillée en deux fois, d'abord la



TABL. 2

Récapitulatif et mise en perspective de l'altitude des structures (F. Barthélemy).

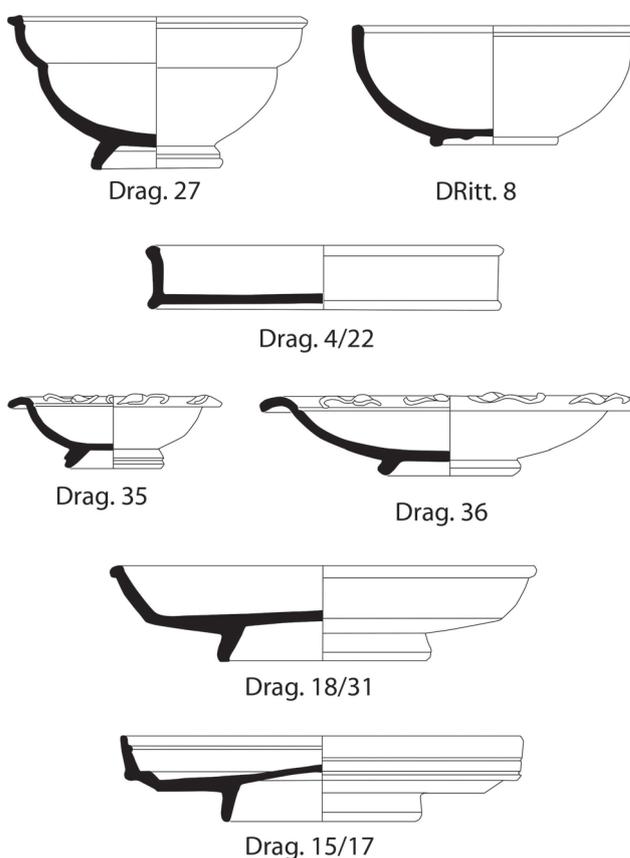


FIG. 5

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, principales formes en vaisselle sigillée découvertes sur le paléosol et dans St. 2.

.....

1. Identification réalisée par Anne Ahü-Delor, Inrap.

moitié sud, puis la moitié nord ; nous pouvons remarquer que presque deux tiers du matériel se trouvait dans la partie nord, 291 éléments tous mobiliers confondus, contre 120 pour la partie sud. Si nous considérons seulement la céramique, sans tenir compte des fragments indéterminables, la proportion passe à trois-quarts pour la moitié nord (88 fragments) contre un quart pour la moitié sud (28 fragments). Nous pouvons envisager que cette constatation s'explique par le dépôt volontaire des reliquats de vaisselle brûlée dans la fosse, à la différence du résultat qu'aurait donné un comblement aléatoire de la fosse une fois l'urne déposée.

Nous rattacherons ce dépôt à la phase 3.

LES INCINÉRATIONS DU SONDAGE

Structure 3 : sépulture secondaire à incinération, urne en céramique commune tournée grise, pot ansé miniature (fig. 6).

• Chronologie relative et description

La fosse s'inscrit dans le niveau de colluvions sous le paléosol.

La structure 3 est située dans la partie ouest de la zone fouillée, à proximité de la structure 9 et de la structure 5. Lors du diagnostic, une structure de marquage a été relevée dans le paléosol au-dessus de St. 3 à la cote altimétrique de 175,11 m. Lors de la fouille, les limites de creusement de la fosse n'ont pas pu être mises en évidence. Le dépôt est constitué par un vase miniature, un pot ansé en céramique commune complet qui est apparu à la cote altimétrique de 174,77 m dans le terrain naturel. Ce vase a été retrouvé complètement basculé sur le côté et reposant sur son flanc. L'ouverture était orientée vers le sud. Il contenait des ossements humains brûlés.

La lecture du terrain étant relativement compliquée, la présence d'un aménagement particulier de la fosse n'a pas pu être prouvée. De ce fait, il est impossible de déterminer si l'urne est dans sa position initiale ou non.

• Datation

Le vase utilisé comme urne appartient à un groupe technique produit durant toute l'Antiquité à Mâcon (Mouton-Venault *et al.* 2014). Sur la nécropole des Cordiers le pot ansé est attesté pour un usage de vase ossuaire (Barthélemy, Depierre 1990, 94 n° 10) mais pas sous forme de vase miniature. Aucun mobilier associé n'a été retrouvé. En conséquence nous proposerons une datation large pour ce dépôt qui correspond au temps estimé de fonctionnement de cet espace, à l'examen du mobilier céramique recueilli, soit la fin de la phase 2 et la phase 3.

Structure 6 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c (fig. 7a et b).

• Chronologie relative et description

La structure 6 est localisée dans la partie nord du site, au sein d'une zone dense en vestiges (fig. 8).



FIG. 6

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 3. **a.** Pot *in situ* (cliché M. Degrange). **b.** Pot ansé miniature en céramique commune tournée grise, H 82 mm (cliché D. Barthélemy).

La fosse contenant le dépôt était peu lisible, elle apparaissait sous le paléosol. Elle est postérieure à St. 13 (inhumation de périnatal que son enfouissement a remanié).

La structure 6 est constituée d'un vase en verre écrasé en place. Aucun changement de couleur entre le comblement de la fosse et le sédiment encaissant n'était perceptible. De ce fait, les limites de fosse ne sont pas connues.

La cote supérieure de l'urne en verre est 174,84, la cote inférieure 174,6. L'urne a été retrouvée reposant sur son fond².

Au niveau du paléosol, nous notons la présence d'une coupelle en bronze à la cote de 174,91 m (fig. 4). Il n'est pas possible d'associer l'urne et cet objet.

.....

2. Une partie des urnes en verre a été restaurée par des étudiantes de la Haute Ecole ARC de conservation et restauration de Neuchâtel (Suisse) sous la direction de Mme Hélène de Corneillan.



a



b

▲ FIG. 7

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 6. a. L'urne en verre en place (cliché M. Degrange). b. L'urne en verre restaurée, H 164 mm (cliché D. Barthélemy).

◀ FIG. 8

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, zone nord du sondage, la concentration des vestiges (cliché M. Degrange).



• *Datation*

Des fragments de céramique résiduels ont été recueillis lors de la fouille à proximité de l'urne (NR = 14). Pour la sigillée, nous identifions des bords d'assiette de type Drag. 15/17. Le dépôt ne semble pas pouvoir être antérieur au milieu du I^{er} siècle. Ce dépôt se place, au plus tôt, dans le courant de la phase 2, mais compte tenu du contexte général il se rattache plus vraisemblablement à la phase 3.

Structure 7: pierres sur chant, structures de marquage (fig. 4)?

• *Chronologie relative et description*

Apparition au niveau du paléosol.

Après le décapage préalable sont apparues dans l'angle nord-ouest du sondage, trois pierres posées de chant qui dessinaient un arc de cercle. La disposition des pierres étant semblable à celle repérée au niveau de la structure St. 2.

Nous avons interprété cet ensemble comme une structure de marquage. Mais la fouille n'a pas révélé de dépôt dans cet espace. Cependant l'éventualité d'une incinération hors de notre champ d'investigation n'est pas à écarter.

• *Datation*

Période d'occupation de l'espace funéraire, fin de la phase 2, phase 3.

Structure 8: sépulture secondaire à incinération, gobelet en paroi fine engobée, production de Lezoux, type Bet 331b (Bulet *et al.* 2010, 325).

• *Chronologie relative et description*

Sous le paléosol. Fosse non perceptible.

Ce vase a été mis au jour dans la coupe est du sondage de l'Inrap (fig. 4), il avait été coupé à moitié par le godet de la pelle mécanique. En raison du temps limité pour le diagnostic de l'Inrap, les efforts avaient porté sur l'examen et la fouille de la structure St. 2, la coupe du sondage



◀ FIG. 9

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 8, gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux, H 124 mm (cliché D. Barthélemy).

▼ FIG. 10

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 9. a. Vase *in situ* (cliché M. Degrange). b. Gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux, H 127 mm (cliché D. Barthélemy).



n'avait pas fait l'objet d'un nettoyage dans sa partie est et donc ce dépôt n'avait pas été repéré. Le vase apparaît à la cote supérieure de 174,85 ; la cote inférieure est à 174,69. Le vase ossuaire est un gobelet en paroi fine engobé caractéristique des productions de Lezoux. Le décor à la barbotine est constitué d'une combinaison « d'épingles à cheveu ». Cette « épingle » représente le motif de base. Nous avons un décor qui se développe sur la hauteur de la panse alternant un motif simple vertical avec une association de 3 motifs parallèles inclinés vers la gauche, barrés par un motif unique incliné vers la droite, formant ainsi une sorte de croix. Le vase a subi l'action du feu (fig. 9).

• *Datation*

Les céramiques à paroi fine de Lezoux arrivent sur le marché du Val de Saône accompagnant les premières sigillées de cet atelier. Leur présence est discrète au milieu du I^{er} siècle et se renforce à partir de la période flavienne (Barthélemy, Malagoli 2016). Nous notons parmi les quelques tessons recueillis à proximité de l'urne, un bord

de coupe de type Drag. 35/36. Nous proposerons donc de placer ce dépôt à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 9 : sépulture secondaire à incinération, gobelet en paroi fine engobée, production de Lezoux, type Bet 331a (Brulet *et al.* 2010, 325).

• *Chronologie relative et description*

La structure 9 est située sous le paléosol, dans la partie sud-ouest du sondage (fig. 4). Au sud se place la structure 3 (à 0,40 m) et au nord-ouest la fosse de rejet St. 5 (à 0,20 m). Fosse non perceptible.

La structure a été creusée dans le niveau de colluvions. Aucun marquage ne signalait la présence du dépôt dont la cote d'apparition se plaçait à 174,8 m ; la cote inférieure était à 174,7 m. Le vase reposait sur son fond (fig. 10a). Le vase ossuaire est un gobelet en paroi fine engobée caractéristique des productions de Lezoux, il est intact à l'exception du bord dont il manque un morceau. Le vase a subi l'action du feu. Le décor à la barbotine constitué



a



b

FIG. 11

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 10a. **a.** Cruche en verre en place (cliché M. Degrange).
b. L'urne en verre restaurée, H 90 mm (cliché D. Barthélemy).



a



b

FIG. 12

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 12. **a.** Urne en verre en place (cliché M. Degrange).
b. L'urne en verre restaurée, H 158 mm (cliché D. Barthélemy).



a



b

FIG. 13

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 15. **a.** Urne en verre en place (cliché M. Degrange).
b. L'urne en verre restaurée, H 156 mm (cliché D. Barthélemy).

d'une combinaison « d'épingles à cheveu » à des similitudes avec le gobelet de la structure 8 mais présente une composition différente. Ici le motif en épingle est développé avec 3 éléments verticaux parallèles alternant avec deux motifs croisés, l'un incliné vers la gauche et le second vers la droite (fig. 10b).

• *Datation*

Par assimilation au gobelet de la structure 8, nous proposerons de placer ce dépôt à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 10a : sépulture secondaire à incinération, urne en verre, cruche à col large, Isings 57 / AVV 147.

• *Chronologie relative et description*

Le vase en verre est installé sous le paléosol, au-dessus de la dalle calcaire qui scelle la sépulture du périnatal St 10b. St. 10a et 10b ont été mises au jour au niveau de l'extension ouest du sondage Inrap (fig. 4). Une pierre de chant découverte au nord à 0,4 m est une possible dalle de marquage. Les deux dépôts ont été enregistrés comme une structure unique du fait de leur superposition. Le vase en verre ayant été interprété comme une possible offrande. Après la fouille du vase, il faut revoir cette interprétation et dissocier les dépôts.

Le vase en verre apparaît à la cote de 174,82. L'urne repose sur son fond (fig. 11a et 11b).

• *Datation*

Nous ne disposons d'aucun mobilier associé. Par assimilation au reste des découvertes nous proposerons la fin de la phase 2 et la phase 3 comme fourchette chronologique.

Structure 11 : pierre de marquage et tessons d'amphore (fig. 4).

• *Chronologie relative et description*

Une pierre calcaire posée de chant est apparue au niveau du paléosol. Dans le niveau de colluvions, sans creusement évident, nous enregistrons dans la proximité de la pierre, la présence de sept tessons d'amphore (dépôt ?). Cette structure a été repérée au sud-est du sondage dans la zone la moins dense en vestiges. La pierre de marquage apparaissait à la cote de 174,92. À l'est de celle-ci, les tessons d'amphore se trouvaient à la cote de 174,79, leur cote inférieure était à 174,68 ; les limons stériles (TN) étaient eux à la cote de 174,59. Les fragments d'amphore sont des tessons de panse. La pâte céramique est comparable à une pâte d'amphore de Bétique. Ces éléments peuvent être identifiés comme ceux d'une Dressel 20. Ils ont subi l'action du feu.

• *Datation*

Les amphores à huile Dressel 20 sont présentes dans les contextes mâconnais dès la période augustéenne et durant tout le Haut-Empire. Par assimilation au reste des découvertes nous proposerons la fin de la phase 2 et la phase 3 comme fourchette chronologique pour dater ce dépôt.

Structure 12 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre d'un type non répertorié (cf. infra).

• *Chronologie relative et description*

La fosse apparaissait sous le niveau de paléosol, le dépôt est postérieur à St. 21.

L'urne en verre a été mise au jour dans la coupe nord de la fouille (fig. 4). Elle est brisée mais non écrasée (fig. 12a et b). Elle repose sur son fond. La fosse n'est pas sensible, elle s'inscrit dans le niveau de colluvions. L'urne apparaît à la cote de 174,83, sa cote inférieure est 174,67.

• *Datation*

Quelques fragments résiduels de céramique ont été recueillis dans le comblement de la fosse (NR = 18) dont 2 tessons appartenant à une coupe en sigillée de type Drag. 27. Le dépôt ne semble pas antérieur à la phase 2.

Structure 15 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c.

• *Chronologie relative et description*

L'urne en verre est apparue écrasée sur place sous le paléosol.

La structure 15 se situe dans la zone la plus dense du site (fig. 4 et 8). Les limites de creusement de la fosse n'étaient pas visibles. Ce dépôt peut être associé à une dalle calcaire posée de chant (fig. 4) constituant un marquage. La dalle calcaire sur chant était à la cote supérieure de 174,91 et à la cote inférieure de 174,77 ; l'urne en verre était, elle, à la cote supérieure de 174,82 et à la cote inférieure de 174,61. Brisée sur place (fig. 13a et b), elle reposait sur son fond. Une concentration de tessons de céramique a été relevée au niveau du paléosol à proximité.

• *Datation*

Le comblement de la fosse a livré un total de 76 fragments de céramique dont 22 de sigillée. Pour cette catégorie, trois formes sont identifiables : la coupe Drag. 35/36, la coupe Curle 15 et la coupe apode Drag. 4/22. Ces types caractérisent la période flavienne, phase 3 de la nécropole des Cordiers. Ce matériel ne peut cependant pas être associé formellement à la sépulture.

Structure 16 : sépulture secondaire à incinération, gobelet en paroi fine engobée, production de Lezoux, type Bet 331a (Brulet *et al.* 2010, 325).

• *Chronologie relative et description*

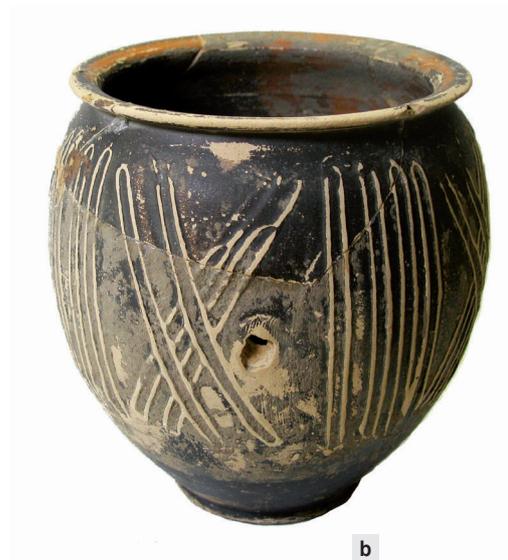
Le vase se trouvait sous le paléosol.

Ce dépôt, dont la fosse était peu lisible se plaçait à proximité immédiate de la structure St. 17, et à 0,40 m et 0,60 m, au nord et à l'est des dépôts St. 6, St. 13, St. 14, St. 15 et St. 18 (fig. 4, 8 et 14a). Le gobelet en céramique est apparu posé sur son fond à la cote supérieure de 174,88, sa cote inférieure était à 174,75.

L'urne est un gobelet en paroi fine engobé produit à Lezoux du même type que celui de St. 9. Il était en partie fracturé mais en place. Le vase a subi l'action du feu.



a



b

FIG. 14

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 16. a. Vase *in situ* (cliché M. Degrange).

b. Gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux, H 120 mm (cliché D. Barthélemy).



FIG. 15

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 17, l'urne en verre restaurée, H 140 mm (cliché D. Barthélemy).



FIG. 16

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 18, urne constitué d'un pot en céramique commune tournée grise, vase miniature (cliché M. Degrange).



FIG. 17

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 19 et St. 20 apparaissent sous le paléosol (cliché M. Degrange).



FIG. 18

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 20, gobelet en céramique à paroi fine engobée et à décor sablé de Lyon, H 94 mm (cliché D. Barthélemy).

Le décor à la barbotine est constitué d'une combinaison «d'épingles à cheveux» comme les gobelets des structures St. 8 et St. 9, mais il présente une composition différente. Comme pour les deux vases précédemment décrits, le décor est formé par une alternance d'éléments disposés verticalement d'une part et en croix d'autre part, mais ici il n'y a pas de régularité dans la composition. Ainsi nous pouvons observer de gauche à droite : 4 motifs verticaux, 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 2 à droite, 4 motifs verticaux, 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 3 à droite, 4 motifs verticaux, 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 2 à droite, 1 motif vertical, 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 2 à droite, 3 motifs verticaux, 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 2 à droite, 3 motifs verticaux, et enfin 1 croix avec 2 motifs inclinés à gauche et 3 à droite (fig. 14b).

Le vase présente à mi-panse un orifice, un trou sub rectangulaire de 6 X 4 mm. La question se pose de savoir s'il s'agit bien d'une mutilation, mais il est difficile de se prononcer à ce sujet.

• *Datation*

Par assimilation au gobelet de la structure 8, nous proposerons de placer ce dépôt à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 17 : niveau de chaux et sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c (fig. 15).

• *Chronologie relative et description*

Le niveau de chaux apparaît dans le paléosol. L'urne dont la fosse est peu visible est dans le niveau de colluvions, sous le paléosol (fig. 4).

Dans l'angle nord-est du sondage, deux structures ont été associées sous le numéro 17, un niveau de chaux et une urne en verre. Le niveau de chaux d'une épaisseur de 4 cm couvrant une surface de 0,20 m par 0,30 m. L'urne en verre écrasée en place et posée sur son fond, est apparue à 0,40 au sud du niveau de chaux. La question se pose de savoir si le niveau de chaux peut être une structure de marquage ; son association avec l'urne est également hypothétique. Le niveau de chaux avait une cote supérieure de 174,96 m et une cote inférieure de 174,92 m ; l'urne en verre apparaissait à la cote supérieure de 174,67 m et sa cote inférieure était 174,49 m.

• *Datation*

Par assimilation aux autres structures, nous proposerons de placer ce dépôt à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 18 : sépulture secondaire à incinération, urne constituée par un pot à col côtelé miniature en céramique commune tournée grise.

• *Chronologie relative et description*

Ce dépôt était à proximité de St. 15 sous le paléosol (fig. 4 et 16), dans la zone la plus dense en vestiges du sondage. Lors de la fouille, les limites de creusement de la fosse n'étaient pas visibles.

Ce dépôt consiste en un petit pot en céramique commune disposé à 0,20 m de l'urne St. 15. Le vase a été mis au jour basculé sur la panse, et proche de son ouverture, positionnée au sud, était présente une monnaie, un as de Trajan³. Comme pour St. 3, nous avons affaire à un vase miniature. La cote supérieure du vase en céramique était 174,71 m, et sa cote inférieure 174,60 m ; la monnaie était à la cote de 174,89 m.

• *Datation*

Le pot en céramique commune tournée grise ne constitue pas un objet très pertinent pour une datation précise, ce type de production couvrant le Haut-Empire. La monnaie en revanche, si nous l'associons au vase, nous offre un terminus post quem à 107 ap. J.-C. Ceci nous place clairement dans la phase 3 du site. Même si le rapprochement de cette monnaie avec le pot n'est pas formellement avéré, cet as nous fournit un bon élément de datation pour la fréquentation de cet espace funéraire.

Structure 19 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c.

• *Chronologie relative et description*

La structure 19 est localisée sous le paléosol.

L'urne était brisée sur place et légèrement basculée sur le côté. La fosse d'installation n'était pas lisible dans le sédiment encaissant. Ce dépôt était à proximité immédiate de St. 13 au nord, et de St. 20 à l'est (fig. 4 et 17). L'urne en verre était à la cote supérieure de 174,82 m et à la cote inférieure de 174,68 m.

• *Datation*

Par assimilation aux autres dépôts nous proposerons de placer celui-ci à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 20 : sépulture secondaire à incinération, urne en céramique, gobelet en paroi fine engobée à paroi sablée (fig. 18), production de Lyon de type Bertrand 16 (Bulet *et al.* 2010, 320).

• *Chronologie relative et description*

La structure 20 est localisée dans le secteur le plus dense en vestiges, sous le paléosol.

Ce dépôt se trouvait contigu à l'urne St. 19, 4 cm plus bas et apparaissait reposant sur son fond. La fosse d'installation est peu sensible et il n'y a pas d'argument pour associer les deux vases sinon leur proximité (fig. 4 et 17). Le gobelet qui a subi l'action du feu, était à la cote supérieure de 174,76 m et à la cote inférieure de 174,6 m.

• *Datation*

Par assimilation aux autres dépôts nous proposerons de placer celui-ci à la phase 3 d'occupation du site.

.....

3. Identification faite par Jean Michel, président du club numismatique de Mâcon.



a



b

FIG. 19

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, St. 21. **a.** Urne en verre en place (cliché M. Degrange).
b. L'urne fouillée, H 168 mm (cliché D. Barthélemy).

Structure 21 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c (fig. 19a et b).

• *Chronologie relative et description*

Antérieure à St. 12.

Proche de la coupe nord, l'urne en verre était intacte et basculée légèrement sur le côté (fig. 4). Installée dans les colluvions, les limites de creusement de la fosse n'étaient pas visibles.

L'urne appartient avec l'urne St. 22, aux dépôts les plus profonds.

Sa cote supérieure était 174,66 m et sa cote inférieure 174,45 m, dans le TN.

• *Datation*

Par assimilation aux autres dépôts, et en l'absence d'éléments pertinents pour la datation, nous proposerons de placer ce dépôt à la fin de la phase 2 ou à la phase 3 d'occupation du site.

Structure 22 : sépulture secondaire à incinération, urne en verre de type Isings 67c.

• *Chronologie relative et description*

Cette urne a été mise au jour sous le paléosol, dans la coupe ouest du sondage, à 1 m au nord de St. 10 (fig. 4). Elle était brisée sur place, reposant sur son fond. Le creusement de sa fosse d'installation était peu visible. Comme St. 21, elle est apparue plus profondément enfouie que les autres dépôts. Ceci explique leur découverte en fin de fouille.

La cote supérieure était 174,6 m et la cote inférieure 174,46 m.

• *Datation*

Par assimilation aux autres dépôts, et en l'absence d'éléments pertinents pour la datation, nous proposerons de placer ce dépôt à la fin de la phase 2 ou à la phase 3 d'occupation du site.

ÉTUDE DES INCINÉRATIONS

D'après le travail de A. LÉBOUVIER

GÉNÉRALITÉS

Seize incinérations ont été mises au jour. Quinze ont été fouillées, seule St. 1 en partie détruite au décapage n'a pas pu être étudiée (tabl. 3). Ces sépultures s'inscrivent dans une chronologie qui s'étend, au plus tôt, du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. au début du II^e siècle, soit la fin de la phase 2 et la phase 3 de la nécropole (Barthélemy, Malagoli 2016). Dix dépôts ont été effectués dans des contenants en verre, six dans des contenants en céramique. Une des urnes (St. 6) renfermait en outre un second contenant qui n'a pas été conservé, un sac ou une boîte, de forme relativement quadrangulaire. En effet, l'agencement des os à l'intérieur de l'urne montre qu'une contrainte a été exercée par la présence d'un contenant en matière périssable, permettant ainsi au sédiment de venir colmater les espaces vides sans pour autant perturber la disposition initiale des os lors de leur dépôt dans l'urne. Cette contrainte se vérifie aussi par la verticalisation de certains restes osseux qui auraient dû se mettre à plat dans le cas d'un dépôt en espace vide.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES INDIVIDUS DÉPOSÉS DANS LES URNES

Sur les 16 vases ossuaires découverts, 15 ont été étudiés et tous contenaient des restes humains. Les restes osseux sont loin de correspondre à une collecte exhaustive des restes du défunt après la crémation. Nous enregistrons un poids variant de 3,7 gr à 176,75 gr pour les contenants en verre, et de 0,1 gr à 32,5 gr pour les contenants en céramique.

Contenant verre		Mobilier primaire	Faune	Analyse anthropologique	Crémation
Urne verre, fond non identifié	ST 1		néant	contenu détruit par pelle mécanique	
urne verre type inconnu (caractéristiques communes à Isings 94 et Isings 67b)	ST12	Céramique 1 mob primaire bûcher clou en fer charbons bûcher	10,9 gr Indéterminé	21,95 gr adulte sexe indéterminé	du gris clair au blanc = au moins 600°, crémation poussée, homogène et complète
Cruche à col large verre Isings 57/AVV 147	ST 10	Céramique 2 mob primaire bûcher charbons bûcher	néant	3,7 gr Infans I (± 6 mois) mal représenté	du gris bleu au blanc = au moins 500° relativement homogène
Urne verre Isings 67c + contenant en matière périssable, sac ou boîte	ST 6	éclats de céramique brûlée	51,3 gr suidé sub-adulte (tête articulaire fémorale non soudée) fragment de dent de capriné + os indéterminés	152,65 gr Adulte robuste, mature, probablement masculin lésions traumatiques et dégénératives	gris clair à blanc, hormis quelques esquilles brun foncé. Au moins 550°
Urne Isings 67c	ST 2		néant		restes non décrits
Urne verre Isings 67c	ST15	10 tessons ceramique avec traces d'ustion charbons	néant	22,95 gr Infans II (moins de 10 ans) mal représenté 1 adulte peut être résiduel	blanc crème à blanc crayeux = au moins 800° crémation homogène et aboutie
Urne verre Isings 67C	ST 17	charbons	30,5 gr membres postérieurs de suidé (truie)	176,75 gr adulte robuste, certainement masculin. Lésions dégénératives type arthrose vertèbre sacrée	gris blanc à blanc, avec qqes fragments bruns ou noirs. Crémation hétérogène à au moins 600°
Urne verre Isings 67c	ST 19		0,5 gr 1 fragment indéterminé	3,45gr Infans I (± 6 mois) ou périnatal sexe indéterminé + adulte (diaphyse) peut être résiduel	gris bleu à blanc crayeux = au moins 550° sur l'adulte
Urne verre Isings 67C	ST21	tessons de ceramique	8,2 gr membres postérieurs de suidé	79,3 gr individu de taille adulte, robuste, mature, probablement masculin. Pas de signe de pathologie osseuse	Hétérogène. Du gris bleu au blanc crayeux. 500° minimum
Urne verre Isings 67C	ST 22		6,6 gr membres postérieurs de suidé	24,7 gr individu de taille adulte, robuste, mature, probablement masculin. Pas de signe de pathologie osseuse	
Contenant céramique		Mobilier primaire	Faune	Analyse anthropologique	Crémation
Cruche céramique commune sombre à gros dégraissant, Pot miniature ? Avec traces d'ustion	ST 3	3 tesson pâte commune claire engobée 1 clou en fer avec trace d'ustion	néant	0,1 gr Infans II (7-12 ans) fragment de côte	du gris bleu au blanc = au moins 500°
gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux de type B33	ST 8		11,3 gr membres postérieurs de suidé	30,9 gr individu de taille adulte, sexe indéterminé	du noir au blanc différentielle selon éléments entre 200 et 600 à 1000°

TABL. 3

Synthèse des données sur les incinérations.

Contenant céramique		Mobilier primaire	Faune	Analyse anthropologique	Crémation
gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux de type B331	ST 9	1 tesson céramique clous métal	11,4 gr membres postérieurs de suidé	1,55 gr individu de taille adulte, sexe indéterminé	du gris très clair au blanc crayeux ; 600° minimum
gobelet en céramique à paroi fine engobée de Lezoux de type B331 avec traces d'ustion internes et externes	ST 16	1 fragment de verre non brûlé petits cailloux calcaires	néant	33,2 gr individu de taille adulte, sexe indéterminé mais probablement masculin au vu des indices de robustesse	du gris bleu au blanc = au moins 500° hétérogène, avec fragments gris foncé.
pot céramique sombre, probablement de production locale avec traces d'ustion	ST 18	2 tessons de céramique	néant	2,55 gr individu de taille adulte, robuste, sexe indéterminé	du gris bleu au blanc = au moins 500°
gobelet en céramique à pâte claire tournée, à parois fines et décor sablé (Lezoux type B332 ou Bertrand 16 de Lyon) avec traces d'ustion internes et externes	ST 20	un tesson de céramique	néant	3,45 gr Infans I ou périnatal + individu de taille adulte (2 fragments de diaphyse de fémur), sexe indéterminé	gris clair à blanc crayeux, hormis quelques esquilles brun foncé. Au moins 550°

TABL. 3 (suite et fin)

Synthèse des données sur les incinérations.

Ces chiffres sont bien inférieurs au poids moyen des restes consommés d'un individu (entre 1 kg et 1,5 kg). Cette donnée montre que le prélèvement de ces derniers sur le bûcher était très partiel. Nous pouvons supposer dès lors que le dépôt inhumé secondairement dans l'urne revêtait un caractère symbolique.

Sur le total des sépultures, nous comptabilisons 5 enfants et 12 adultes. Ces inhumations de restes brûlés sont dénommées «secondaires» car il y a manipulation du corps qui n'est pas laissé à l'emplacement de la crémation, pratique qui est attestée. On parle souvent dans ce cas de «fosse bûcher». Les sépultures mises au jour se répartissent comme suit : 2 sépultures simples d'enfant, 9 sépultures simples d'adulte et 3 sépultures faussement « doubles ».

LES SÉPULTURES D'ENFANTS

La cruche en verre (St.10a) contenait les restes d'un Infans I, mal représenté dont l'âge est estimé à environ 6 mois d'après l'épaisseur des fragments de crâne et les sutures crâniennes à peine esquissées.

Le pot ansé en céramique St.3 renfermait quant à lui les restes d'un Infans II, estimé entre 7 et 12 ans, représenté par 0,05 g de côtes et 0,05 g d'esquilles. Il s'agit d'un dépôt très modeste dans lequel l'individu est très mal représenté. De plus, les pièces osseuses présentes sont extrêmement petites et fragmentées. Les données pondérales sont donc présentées à titre informatif mais elles sont difficilement exploitables.

Lors de la crémation, les ossements de sujets immatures se conservent relativement mal et subissent une forte fragmentation. Ceci peut engendrer une grande dispersion des ossements sur l'aire de crémation (ustrinum). Ces paramètres rendent le prélèvement des restes humains plus ardu sur le bûcher et engendrent donc des dépôts moins importants, voire symboliques.

LES SÉPULTURES D'ADULTES

Les sépultures simples d'adulte ont livré 9 individus de sexe indéterminé, dont 5 présentent des signes de robustesse laissant présumer une appartenance au sexe masculin, et 4 sont estimés matures.

Deux d'entre eux présentent des lésions osseuses :

L'état général des ossements de St. 6 permet de supposer un individu adulte, voire mature.

On observe un remodelage complet du bord postéro-latéral du plateau antérieur d'une vertèbre thoracique sous forme de collerette ostéophytique avec un pont de synostose avec la vertèbre sus-jacente. Il s'agit d'une lésion dégénérative primaire suite aux séquelles d'un traumatisme sur les vertèbres T2/T3 ayant entraîné le déplacement de la côte droite.

Le traumatisme a provoqué des lésions sur l'articulation entre la vertèbre et la côte. Cette articulation a cicatrisé mais mal (la côte devait se diriger légèrement vers le bas), ce qui a entraîné la création d'une néo-articulation entre la vertèbre et la côte. Ce type de remodelage pourrait avoir des origines post-traumatiques.

Un fragment de vertèbre lombaire porte des traces de lésions dégénératives de type arthrose sur les facettes articulaires du corps vertébral.

Des lésions de type arthrose sont également visibles sur un fragment de la cavité glénoïdale de la scapula droite se traduisant par un remodelage complet de sa surface articulaire (omarthrose de l'omoplate droite).

Un fragment de tiers proximal de l'humérus droit présente des appositions périostées pouvant résulter d'une infection et/ou d'un traumatisme.

Quant à St. 17, l'étude ostéologique n'a pas fourni d'éléments permettant d'affirmer sa maturité/immaturité biologique. Il sera donc dit sujet de « taille adulte ».

Un fragment de première vertèbre sacrale porte des remodelages osseux (collerette ostéophytique liée à une maladie dégénérative de type arthrose).

LES SÉPULTURES « DOUBLES »

Les trois sépultures doubles contiennent les restes d'un enfant de moins de 10 ans (Infans II) et d'un adulte :

L'urne St. 15 ne semble pas contenir une sépulture double dans la mesure où le poids total de l'individu adulte n'excède pas 50% du poids total de l'individu immature. La sépulture semble bien avoir été faite pour l'individu immature.

Les petites dimensions du contenant St. 19 sont probablement à mettre en relation avec la taille de l'individu crématisé. En effet, l'urne contient un individu Infans I ou périnatal ainsi qu'un fragment de diaphyse d'un individu de taille adulte et de sexe indéterminé.

L'urne St. 20 a livré les restes crématisés d'un sujet immature Infans I et d'un individu de taille adulte représenté par deux fragments de diaphyse de fémur.

Dans les trois cas, les petites dimensions du contenant sont peut-être à mettre en relation avec le fait que la sépulture a été conçue pour un immature. La faible quantité d'ossements ramassée sur le bûcher est probablement corrélée à la taille du contenant et réciproquement. La présence d'un fragment d'un individu adulte peut être résiduelle et pourrait provenir du ramassage des os sur une aire de crémation ayant servi plusieurs fois ou d'un rituel particulier, comme cela a été le cas dans la nécropole de « La Citadelle » à Chalon-sur-Saône (Augros, Feugère 2002).

LE TYPE DE CRÉMATION

Les crémations sont assez homogènes, avec des ossements d'une teinte gris bleu à blanc crayeux pour les températures entre 500 °C et 550 °C, et de gris clair à blanc pour celles d'au moins 600 °C.

Une crémation, St.8, présente des ossements d'une coloration différentielle allant du noir au blanc. La couleur noire concerne un fragment de talus gauche ainsi qu'un fragment de calcaneus. Cette coloration indique que ces parties du cadavre ont été soumises à de moins grandes températures que le reste du corps. Cette différence peut s'expliquer par les mouvements effectués par le cadavre sur le bûcher sous l'influence de la chaleur, mais également par la conduite du bûcher ou les conditions météorologiques.

La couleur des ossements indique que la température subie du bûcher devait se situer entre 200 °C et 550 °C pour le talus et le calcaneum et 650 °C et 1 000 °C pour le reste des ossements.

2.4. Les restes de faune contenue dans les urnes

Six vases en verre sur 10 et 2 vases en céramique sur 6 contiennent des restes de faune, pour un poids variant de 6,6 gr à 51,3 gr. On peut remarquer que si tous les restes humains ne sont pas accompagnés de faune, tous les contenants renfermant des restes de faune contiennent des restes humains d'adulte. Les incinérations simples d'enfants en semblent dépourvues.

Deux incinérations comportent des restes indéterminés (St. 12, et St. 19). Une incinération contient 1 dent de capriné, chèvre ou mouton (St. 6) et 6 des restes de membres postérieurs de suidé, très vraisemblablement du porc (St. 6, St. 8, St. 9, St. 17, St. 21 et St. 22) dont au moins un animal jeune (St. 6).

Cette présence du porc dans les urnes funéraires et en particulier des extrémités de membres avait déjà été mise en évidence par Pierre Ayrolles pour les fouilles menées au nord de la rue des Cordiers (Barthélemy, Depierre 1990, 116). À Lyon, cette prédominance du porc, et en particulier celle des jambons, mais aussi des épaules a été soulignée (Caillat 2009).

LE RESTE DU MOBILIER CONTENU DANS LES URNES

La fouille des urnes a livré également d'autres éléments comme des fragments de céramique. Il est difficile de caractériser ce mobilier comme un dépôt volontaire. Il peut tout à fait s'agir d'objets qui se retrouvent dans le vase ossuaire car présents dans le sédiment qui vient combler ce contenant. Nous nous contenterons de renvoyer au tableau 3 qui fait état de l'existence de ces artefacts.

LE MOBILIER EN VERRE

Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN,
chercheur associé, UMR 5138

Les sondages réalisés par l'Inrap, puis par le GAM en 2012 ont livré dix vases en verre, ainsi qu'une quarantaine de fragments provenant du paléosol et du comblement de la fosse St. 2.

LES FRAGMENTS DE VERRE

Quatre billes de verre, quatre agrégats et douze fragments (9 bleu-vert, 3 incolores, fins) sont issus du remplissage de la structure St. 2. Ce mobilier porte les traces d'une exposition à une chaleur intense : les fragments sont déformés, parfois agglomérés entre eux et certaines pièces ont fondu jusqu'à ce que le verre coule, formant des billes de verre. Il appartient donc à des offrandes primaires, placées sur le bûcher, puis recueillies avec les cendres.

Les urnes des structures St. 8 et 16 contenaient chacune un fragment non brûlé.

LES URNES

Les dix vases ont servi d'urne funéraire pour recueillir les ossements brûlés des défunts dans un dépôt secondaire, après la crémation. L'un d'entre eux n'est connu que par son fond. Huit sont des pots très communément utilisés comme urne, tandis que le dernier est une petite cruche, déviée de sa fonction première.

St. 1 : fond non identifié. La partie supérieure du récipient a été détruite lors du décapage à la pelle mécanique.

St. 2 (fig. 20 N° 3) : urne Isings 67c, restaurée ; verre bleu-vert ; diam. bord : 12,4 cm, diam. panse : 18,6 cm, diam. pied : 9,2 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites alternant avec des côtes en fourches (1 X, 1 droite, 1 X, 1 droite, 2 X, 1 droite, 3 X, 1 droite).

St. 6 (fig. 21 N° 5) : urne Isings 67c, restaurée ; verre bleu-vert ; diam. bord : 11,6 cm, diam. panse : 18,7 cm, diam. pied : 9 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites. Celles-ci prennent naissance directement sous le bord et s'allongent jusqu'au pied du récipient.

St. 10a (fig. 20 N° 1) : cruche à col large, Isings 57 / AVV 147, complète ; verre bleu-vert ; diam. bord : 6,4 cm. Le bord est irrégulier, légèrement replié vers l'intérieur. La panse est globulaire et le fond apode et légèrement rentrant. L'anse ronde possède un poucier et un picot infé-

rieur. Son attache se fait sur la lèvre et sur l'épaule. Cette forme n'est généralement pas utilisée comme urne. Elle est plus diffusée dans les contextes d'habitat où elle a déjà été recensée à Mâcon (Colombier-Gougouzien 2014, 144).

St. 12 (fig. 20 N° 2) : urne, variante inconnue à Mâcon, restaurée (1 lacune principale et 4 petites) ; verre bleu-vert ; diam. bord : 9 cm, diam. panse : 12,4 cm. Le bord n'est pas ourlé, mais large, légèrement évasé et à lèvre arrondie. La panse est allongée, presque tronconique dans sa partie basse, et lisse, sans décor. Le fond est plat, légèrement rentrant et dépourvu de pied. Cette forme ne trouve pas de parallèle parmi les types les plus communs : elle se rapproche des urnes Isings 94 par son bord droit, mais s'en distingue par son fond apode et sa panse allongée. Proche également du type Isings 67b, par sa panse allongée et apode, elle ne s'apparente toutefois pas à cette forme en raison de son bord droit, non ourlé.

St. 15 (fig. 21 N° 4) : urne Isings 67c, restaurée (2 lacunes importantes) ; verre bleu-vert ; diam. bord : 10,6 cm, diam. panse : 17 cm, diam. pied : 9,1 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites, qui prennent naissance sur l'épaulement.

St. 17 (fig. 21 N° 6) : urne Isings 67c, restaurée ; verre bleu-vert ; diam. bord : 10,2 cm, diam. panse : 16,6 cm, diam. pied : 7,2 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites, légèrement ondulantes pour certaines. Elles prennent naissance sous le bord et s'allongent jusqu'au pied du vase.

St. 19 : urne Is. 67c. / AV V 106.2, non restaurée (61 fragments) ; verre bleu-vert ; diam. bord : 6,8 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites, qui prennent naissance sous le bord et s'allongent jusqu'au pied du vase. Il s'agit d'une variante de petites dimensions (Bonnet-Borel 1997, AVV 106.2).

St. 21 (fig. 21 N° 7) : urne Isings 67c, complète ; verre bleu-vert ; diam. bord : 11,4 cm, diam. panse : 19 cm, diam. pied : 7,2 cm. Le bord est irrégulier, ourlé, replié en double bandeau. Le pied est pincé dans la masse. La panse est globulaire et ornée de côtes droites. Celles-ci ont un relief peu marqué. Elles prennent naissance sur l'épaulement et s'allongent jusqu'au pied du vase.

St. 22 : urne Isings 67c, non restaurée (65 fragments) ; verre bleu-vert ; diam. bord : 9,6 cm, diam. pied : 6,8 cm. Le bord est ourlé, replié en double bandeau. La panse est globulaire et ornée de côtes droites, au relief très peu

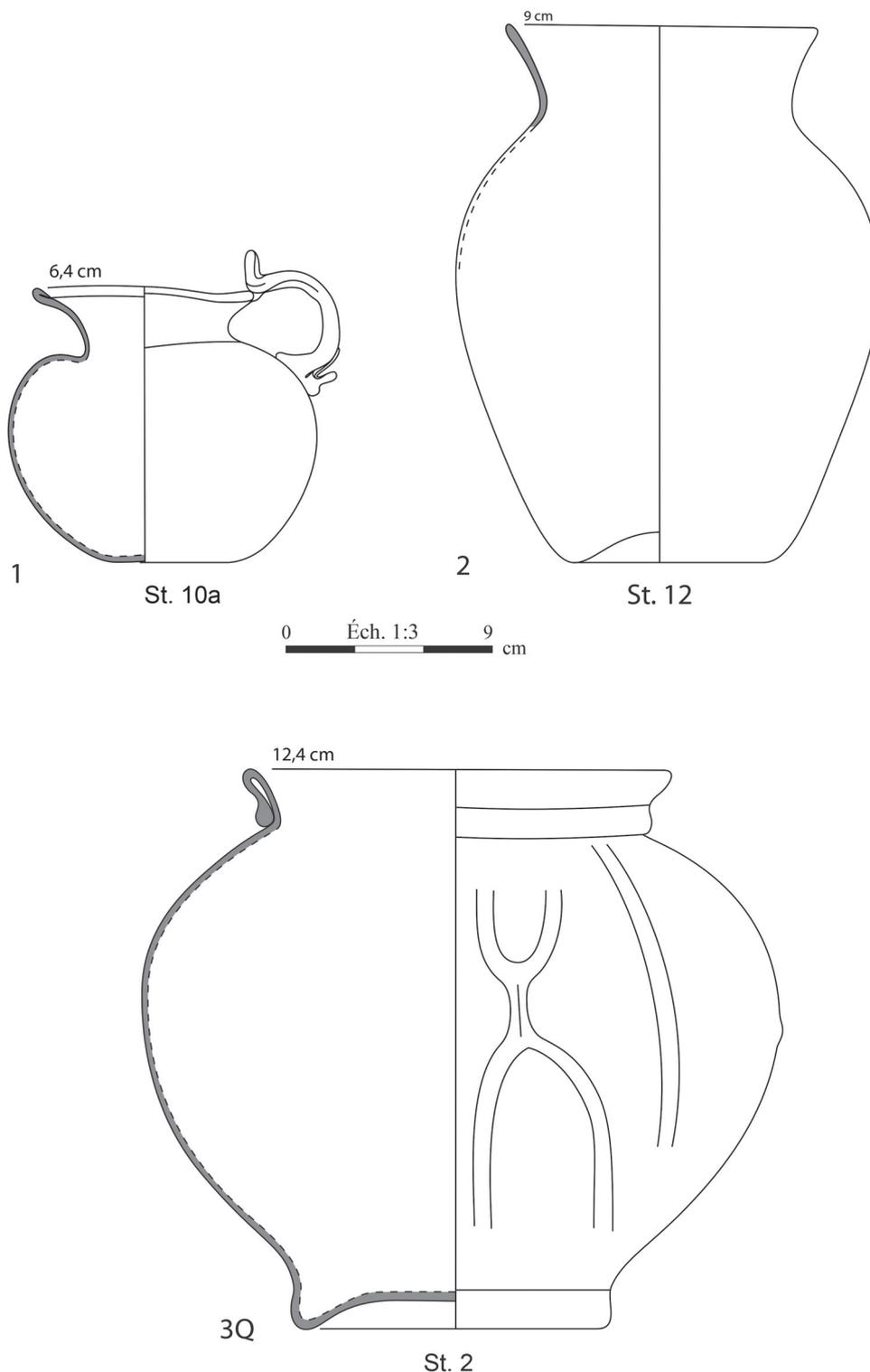


FIG. 20

Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, les urnes en verre (dessin A. Colombier-Gougouzian).

marqué. Elles prennent naissance assez bas, sur l'épaule-ment et s'allongent jusqu'au bas de la panse. Le pied est pincé dans la masse et très irrégulier.

La datation des vases en verre de type Isings 67c et Isings 57 correspond aux phases 2 et 3. Les urnes de types Isings 67c sont diffusées dès le deuxième quart du

I^{er} s. et jusqu'au début du II^e s. Bien qu'elles apparaissent déjà dans certaines incinérations de la première moitié du I^{er} s., dans la nécropole des Cordiers, elles sont en nombre plus important dans la seconde moitié de ce siècle et déclinent très vite dès le début du suivant. Les cruches à large embouchure, Isings 57 / AV V 147 sont, quant à

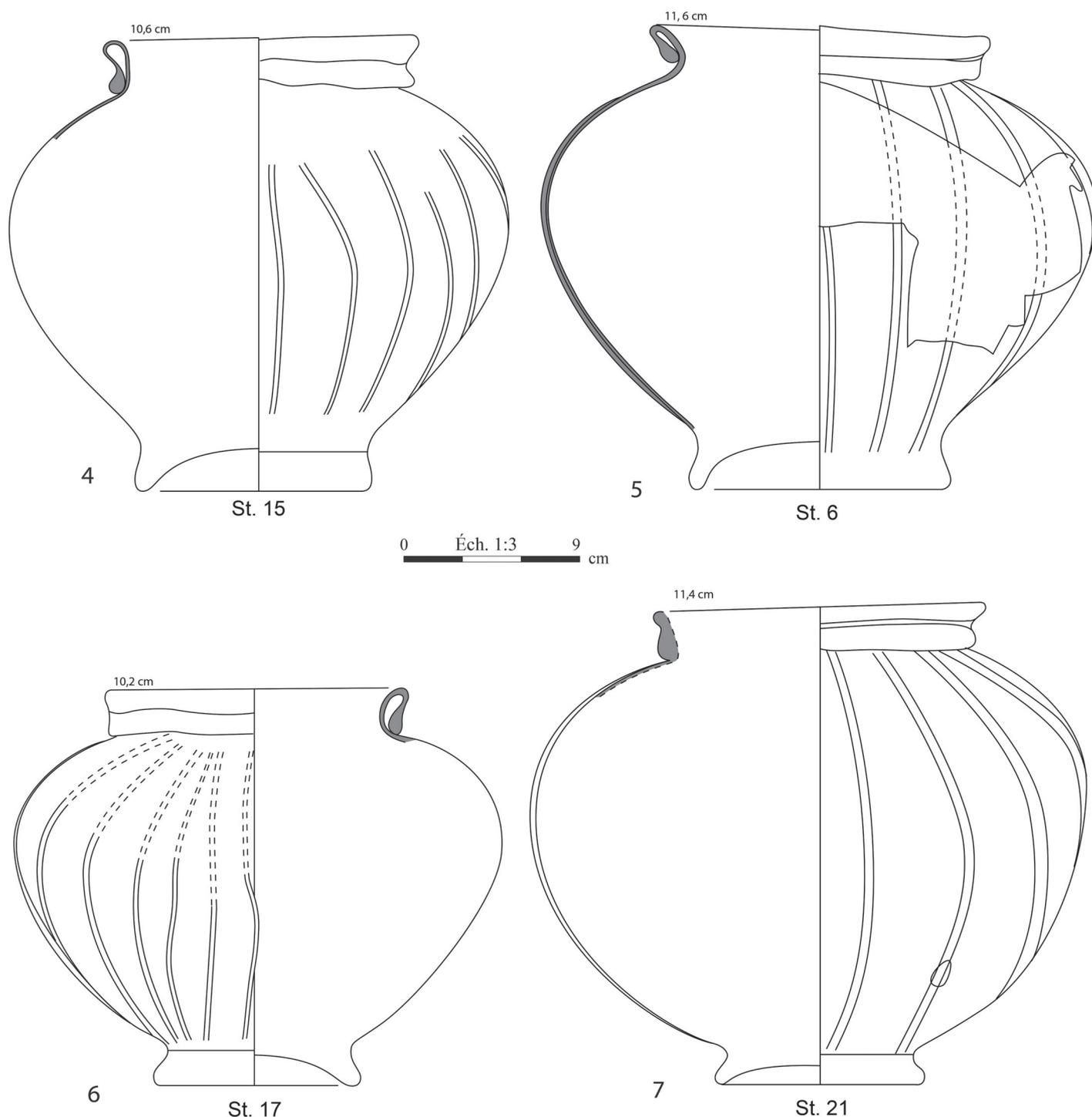


FIG. 21
Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, les urnes en verre (dessin A. Colombier-Gougouzian).

elles, datées par C. Isings entre le dernier quart du I^{er} s. et le milieu du II^e s.

Le mobilier en verre découvert lors des sondages de 2012 confirme les données des fouilles précédentes, notamment en ce qui concerne l'utilisation très forte des urnes en verre, au sein de la nécropole des Cordiers. Lors des fouilles de 1979 à 1982, 53 incinérations avaient été mises

au jour, dont 16 étaient pourvues d'une urne en verre et 35 d'un vase ossuaire en céramique. Les urnes en verre, bien que moins fréquentes que celles en terre représentaient déjà près d'un tiers des dépôts de crémation. Dans les sondages de 2012, 10 des 16 sépultures à crémation mises au jour contenaient une urne en verre, soit près des deux tiers.

Très largement connu dans la nécropole des Cordiers (17 exemplaires ; Colombier-Gougouzien, 2014, vol. 2, 252-253), le type Isings 67c est là encore majoritaire, avec 7 des 10 vases ossuaires. Cette forme est surtout concentrée en Bourgogne et dans le nord de la région Rhône-Alpes : à Montmerle (Rhône) et Béligneux (Ain), à Mâlain/ Mediolanum, dans la nécropole de la Citadelle à Chalon-sur-Saône, celle des Bolards à Nuits-Saint-Georges ou celle de Fareins⁴. Elle apparaît toutefois dans de nombreuses régions, mais en nombre plus réduit : dans le Nord-Ouest, le Centre (quelques pièces à Clermont-Ferrand et Bourges), mais aussi en Grande-Bretagne, en Rhénanie ou en Suisse⁵. En revanche, elle domine les contextes funéraires de l'est de la France, comme à Metz et Strasbourg, où une variante de pied local a été répertoriée (Arveiller, Cabart 2012).

Tous les exemplaires mis au jour en 2012 sont ornés de côtes, le plus souvent droites, ou légèrement irrégulières et ondulantes. Un exemplaire à côtes ramifiées, en forme de fourche vient s'ajouter à celui déjà exhumé dans la nécropole. Il s'en distingue toutefois par son alternance exceptionnelle entre fourches et côtes droites, ainsi que par l'augmentation du rythme des fourches autour du récipient (une, puis deux, puis trois fourches encadrées de côtes droites). Une troisième occurrence de ces urnes à côtes ramifiées a été découverte récemment à Fareins, au sud de Mâcon (Robin 2016, 34, fig. 2).

Outre ces pots Isings 67c, quelques dépôts sont effectués soit dans des urnes plus rares dans la région, soit dans des vases détournés de leur fonction première. Tous sont cependant connus en un unique exemplaire dans la nécropole. Les précédentes fouilles avaient ainsi livré une urne Isings 67a, très répandue dans le sud de la France, mais peu commune au-dessus de Lyon, une urne biconvexe de type Trier 31 et une urne de type AR 94, bien diffusée en Auvergne (Colombier-Gougouzien 2014, 148). Le pot ovoïde, à bord droit, de la sépulture St. 12 constitue un nouvel exemple de ces dépôts particuliers. Les vases détournés de leur fonction étaient déjà attestés par une bouteille cylindrique Isings 51, coupée et tronquée de sa partie supérieure et un gobelet haut Isings 21. À celles-ci s'ajoute la petite cruche ansée, Isings 57 / AVV 147, découverte dans la structure St. 10a.

Ces vases à large embouchure sont bien connus en Italie (Pompéi, Locarno, Turin), dans la péninsule ibérique et dans le sud de la France (nécropole de Lattes, nécropole du Valladas, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison-la-Romaine)⁶. En dehors de l'aire méditerranéenne, elles sont référencées en Croatie, en Rhénanie et en Suisse⁷. Un exemplaire était déjà attesté à Mâcon, en contexte d'habitat (Colombier-Gougouzien 2014, 299).

Parmi la dizaine de vases en verre mis au jour, deux se différencient par leur taille plus réduite : la cruche Isings 57 / AVV 147, ainsi qu'une des urnes Isings 67c. L'étude anthropologique a montré que ces deux vases renfermaient les restes d'individus plus jeunes (cf. supra). Cette relation taille du vase / type d'individu conduit à se demander si l'âge du défunt n'a pas pu influencer le choix du récipient.

Enfin, il convient de noter l'absence des balsamiques parmi le mobilier en verre. Ces vases à parfums et onguents, généralement fréquents en contexte funéraire, sont déposés sur le bûcher, parmi les offrandes primaires, mais aussi dans les dépôts secondaires. Lors des précédentes fouilles, il a été observé que ces petits récipients étaient relativement rares dans la nécropole des Cordiers. Toutefois, leur absence s'explique ici, en grande partie, par la rareté des dépôts mixtes, avec offrandes accompagnant les ossements en urne. Seule la structure St. 2 a livré du mobilier, dans la fosse entourant l'urne et les structures 8 et 16, deux fragments de verre dans le vase ossuaire. Les quelques fragments fondus, retrouvés dans la structure St. 2 témoignent de la présence du verre parmi les offrandes déposées sur le bûcher, mais comme pour le reste de la nécropole, il s'agit plutôt de vaisselle que de balsamiques.

En conclusion, ces quelques vases viennent compléter la connaissance des modalités de dépôts du mobilier en verre dans la nécropole des Cordiers. Celui-ci y apparaît comme encore plus présent parmi les vases ossuaires que dans le reste de la nécropole. Les grandes tendances déjà établies se confirment : type régional Isings 67c largement majoritaire, utilisation de vases détournés comme urnes funéraires, absence des balsamiques dans les dépôts de crémation.

4. Leyge 1983 ; Foy, Nenna 2003, 265 ; Grosjean 1988, 125, 127, n° 401 ; Augros, Feugère 2002, 25, pl. 13, 33, pl. 23, 36, pl. 27, 39, pl. 31, 39-40, pl. 32, 60-61, pl. 55, 88, pl. 90 ; Jouveaux 1982, 58-59, C52, C 7 ; Robin 2016, 34).

5. Price, Cottam 1998, 137-138 ; Gallioui 1989, 127 ; Sennequier 2013, 105-106 et 219, n° 183-188 ; Dubreuil 2002, 245-246 ; Welker 1974, 37-42, n° 61-95 et pl. 4 ; Goethert-Polaschek 1977, 237, n° 1408-1409, 239, n° 1421-1423 ; Rütli 1991, taf. 96 ; Bonnet-Borel 1997, 43, AVV 106.1 ; Colombier-Gougouzien 2014, 328.

6. Biaggio Simona 1991, 90-91 ; Beretta, Di Pasquale 2006, 241, n° 2.39 et 2.40 et 251, n° 2.69 ; Isings 1957 ; Price 1987, 36 et fig. 4 ; Pistolet 1981, 45, n° 175 ; Roussel-Ode 2014, n° SPTC 252, SPTC 456 et VAI 477.

7. Trasparenze Imperiali 1997, 181, n° 169-170 ; Isings 1957, 76 ; Isings 1971, n° 210-211, fig. 22. ; Bonnet-Borel 1997, type AV V 147.

CONCLUSION

Le sondage réalisé constitue une fenêtre étroite ouverte sur une nouvelle partie de la nécropole antique de Mâcon. L'espace exploré présente une concentration de dépôts funéraires. Ces concentrations ont déjà été observées lors des fouilles antérieures menées dans ce secteur de la nécropole (Barthélemy, Depierre 1990). Un des points notables est la quasi-absence des recoupements entre sépultures. À l'exception de l'urne St. 6 dont l'installation amène la réduction de la sépulture du périnatal St. 13, nous n'enregistrons aucun phénomène de recoupements. De ce fait, la chronologie relative entre les différents dépôts est quasiment impossible. Cette constatation avait été faite sur les fouilles réalisées entre 1979 et 1982 sur les parcelles au nord de la rue des Cordiers. Cet état de fait nous indique d'une part que nous nous trouvons face à une occupation extensive de l'espace funéraire, celui-ci n'étant pas contraint dans un espace restreint ; d'autre part cette absence de recoupements est à n'en pas douter un indice pour imaginer des marquages visibles au niveau du sol antique permettant de repérer les dépôts. Ces marquages, nous en avons la trace avec les dalles sur chant qui émergent lorsque le décapage atteint le paléosol.

Concernant ces marquages, six pour St. 2, les pierres indiquent de manière évidente le périmètre de la fosse où était déposée l'urne en verre. En revanche, pour les autres dalles calcaires mises au jour, il est plus difficile de les associer à un dépôt en particulier. La compréhension du système de repérage des tombes s'avère donc assez complexe, d'autant que des éléments de marquage ont pu disparaître avec le temps. Dernier point sur ce sujet, rappelons que notre analyse repose sur une vision partielle de l'espace car nous n'avons pas la totalité de la concentration des tombes sur ce secteur.

Pour conclure avec la problématique de la datation en chronologie relative, nous pouvons retenir que les urnes St. 17, 21 et 22 sont les plus profondément enfouies. Les considérer comme les dépôts les plus anciens demeure cependant aléatoire.

En ce qui concerne la détermination de l'horizon chronologique pour l'utilisation et la fréquentation de ce secteur de la nécropole, outre les éléments exposés dans le catalogue des structures, nous nous appuyons sur le mobilier découvert au niveau du paléosol, et en particulier sur la céramique sigillée.

Celle-ci, comme le reste de la céramique et fragmentée et brûlée. Sur l'ensemble des carrés fouillés, sur le sol antique nous comptabilisons un nombre minimum d'individus s'élevant à 77. La forme la mieux représentée est la coupe de type Drag 35/36 avec 21 individus, puis la coupe apode de type Drag 4/22 avec 13 individus. Une partie des coupes Drag 35/36 s'avère appartenir aux productions de Lezoux avec présence de mica dans la pâte (cette observa-

tion a été faite pour le mobilier recueilli dans St. 2). Nous nous plaçons ici à la phase 4 des productions de Lezoux, soit à la période flavienne. Les formes Drag 4/22 corroborent cette dotation. Bien représentées dans ce vaisselier nous notons les assiettes Drag 18/31 avec 9 individus, les bols Drag 27 et Ritt 8 avec 9 individus et enfin les assiettes Drag 15/17 et Drag 16 avec 8 individus (fig. 5). L'association de ces dernières formes se retrouve dans les dépôts de vaisselle étudiés pour la publication de 1990. Ces ensembles se placent dans un horizon du milieu du I^{er} siècle, dans une fourchette 40/70. Enfin, la monnaie à l'effigie de Trajan datée de 107 nous permet de déborder sur le II^e siècle. Nous pouvons donc proposer une datation pour l'utilisation de cet espace funéraire qui couvre la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'au début du II^e siècle, soit les phases 2 et 3 définies pour le fonctionnement de la nécropole (Barthélemy, Malagoli 2016). Notre appréciation de ce secteur étant partielle, nous ne pouvons pas déterminer si une occupation plus ancienne existe, ou a pu exister, ce qui ferait de l'espace exploré une extension pour une occupation sur une plus longue durée de cet espace funéraire. Rappelons que des dépôts remontants à la période augustéenne ont été mis au jour lors des fouilles précédentes.

Un autre point intéressant est la constitution des dépôts. En effet nous comptabilisons au total sur la surface étudiée, seize dépôts de vase ossuaires dont neuf en verre. Les six autres sont en céramique. Deux d'entre eux sont des vases miniatures, quant aux quatre autres, ce sont des gobelets en céramique à paroi fine. Cette distribution des récipients est tout à fait particulière en comparaison de celle observée pour les fouilles menées auparavant et suffisamment documentées. Que ce soit celles de la fin du XIX^e siècle (Protat 1900) ou celles réalisées entre 1979 et 1982 (Barthélemy, Depierre 1990). Au total sur ces dernières 83 sépultures avaient été repérées dont 53 incinérations. Sur cet ensemble les urnes en terre sont majoritaires, 35 vases contre seize urnes en verre et deux incinérations en fosse sans réceptacle conservé. Nous pouvons remarquer également que les vases en céramique mis au jour en 2012 sont soit des productions en paroi fine soit des vases miniatures. Aucun pot en céramique commune tournée grise, ni pot à épaule carénée en céramique grise fine, majoritaires dans les recherches antérieures (Protat 1900, Pl. IV à VII ; Barthélemy, Depierre 1990, pp. 94-95) ne sont présents dans l'ensemble recueilli en 2012. Les vases à paroi sablée de type Bertrand 16 sont attestés dans les découvertes précédentes mais en nombre restreint ; il en va de même pour les gobelets de Lezoux type Bet 331.

À noter également que dans les fouilles entre 1979 et 1982, seules quatre inhumations de périnatal ont été observées, contre trois sur la seule surface fouillée en 2012. Cet état de fait est certainement la conséquence des conditions de fouilles de l'époque.



FIG. 22
Mâcon 2012, nécropole des Cordiers, les sépultures en cours de dégagement (cliché M. Degrange).

Bien que la surface explorée soit réduite, il semble que l'espace étudié offre un caractère singulier en comparaison des autres concentrations de sépultures observées antérieurement. Un choix dans les récipients destinés à recueillir les ossements des défunts semble se faire jour à l'examen du mobilier retrouvé. S'agit-il là de gestes liés à une population particulière ? À un groupe familial disposant d'une aisance matérielle supérieure ? Le fait de se rapprocher de la voie principale d'accès à la ville par le sud, la rue de Lyon actuelle, peut-il expliquer ce fait ? La proximité des axes de circulation pouvant permettre de développer le caractère ostentatoire que pouvaient prendre les espaces funéraires dans l'Antiquité. Cette hypothèse nous amène d'ailleurs à reconsidérer nos hypothèses sur une possible différence sociale entre les parties nord et sud de la nécropole (cf. supra).

Ce sondage de 2012 effectué certes sur une surface réduite, apporte de nouvelles données pour la connaissance des pratiques funéraires dans l'Antiquité à Mâcon. Des données demeurent à exploiter mais d'ores et déjà des pistes de réflexion nous sont offertes. Ces données viennent alimenter les travaux qui peuvent être menés sur les problématiques des pratiques funéraires à l'époque gallo-romaine.

BIBLIOGRAPHIE

ARVEILLER (V.), CABART (H.) (Dir.), 2012 – Le Verre en Lorraine et dans les régions voisines, Actes du colloque de l'AFAV (Metz, 18 et 19 novembre 2011), 396 p.

AUGROS (M.), FEUGÈRE (M.) (Dir.), 2002 – La nécropole gallo-romaine de la Citadelle à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), *Archéologie et Histoire Romaine*, 5/1, Montagnac, 206 p.

BERETTA (M.), DI PASQUALE (G.), 2006 – Le verre dans l'Empire romain, Giunti, Firenze Musei, Cité des Sciences et de l'Industrie, 359 p.

BARRAL (Ph.), JOLY (M.), 1992 – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie, *S.F.E.C.A.G., actes du colloque de Tournai*, 1992, pp. 101-130.

BARTHÉLEMY (A.), 1980 – Découverte d'une voie antique à Mâcon, *G.A.M.info*, N°1, pp. 11-13.

BARTHÉLEMY (A.), 1986 – Découvertes archéologiques rue de l'Héritan, *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome LXII, 1986, pp. 145-152.

BARTHÉLEMY (A.), DEPIERRE (G.), 1990 – *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, 1990, 128 p.

BARTHÉLEMY (D.), 2012 – Évolution du paysage urbain. De l'oppidum gaulois à la cité médiévale. In Barthélemy (D.) (Dir.), Gonod (P.) Dir., *Paysages en mouvement, les paysages du Mâconnais et du val de Saône de la Préhistoire à nos jours*, Mâcon, 2012, pp. 59-64.

- BARTHÉLEMY (D.), MALAGOLI (C.), 2016 – Caractérisation de la céramique funéraire en Val de Saône (fin du I^{er} s. av. J.-C. – III^e s. apr. J.-C.) : les exemples des nécropoles de Chalon-sur-Saône, Mâcon (Saône-et-Loire) et Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), *S.F.E.C.A.G.*, actes du congrès d'Autun, pp. 133-156.
- BIAGGIO SIMONA (S.), 1991 – I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale cantone ticino, Locarno, 406 p.
- Bonnet -Borel (F.), 1997 – Le verre d'époque romaine à Avenches-Aventicum, typologie générale, Avenches : Musée romain, 98 p.
- BRULET (R.), DELAGE (R.), VILVORDER (F.), 2010 – La céramique gallo-romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion, Brepols, 462 p.
- CAILLAT (P.), 2009 – Les restes de viande. In Goudineau *et al.* 2009 : GOUDINEAU (Ch.) (Dir.) – *Rites funéraires à Lugdunum*, Errance, p. 159.
- COLOMBIER-GOUGOUZIAN (A.), 2014 – Le verre gallo-romain en Gaule du Centre-Est du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è. : production, circulation et usages en contexte urbain et rural, vol. 1-2, Thèse de doctorat (Univ. Lumière-Lyon 2).
- DUBREUIL (F.), 2002 – Le verre au quotidien. Contribution à l'histoire et à l'archéologie du verre dans le Poitou antique, thèse sous la direction de J. Hiernard, Poitiers.
- FOY (D.), NENNA (M.-D.), 2003 – Productions et importations de verre antique dans la vallée du Rhône et le Midi méditerranéen de la France (I^{er}-III^e siècles), in Foy (D.), Nenna (M.-D.), *Échanges et commerce du verre dans le monde antique*, Actes du colloque de l'AFAV (Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001), Monographies Instrumentum, 24, Montagnac, pp. 227-296.
- GALLIOU (P.), 1989 – Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 204 p.
- GOETHERT -POLASCHEK (K.), 1977 – *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Mainz, 352 p.
- GROSJEAN (B.), 1988 – La vaisselle de verre, in Roussel (L.) (Dir.), *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine – 20 ans de recherches archéologiques*, Musée archéologique, Dijon, pp. 123-129.
- ISINGS (C.), 1957 – Roman glass from dated finds, Groningen-Djakarta, 103 p.
- Isings (C.), 1971 – Roman glass in Limburg, *Archaeologica Traiectina*, IX, Groningen, 120 p.
- JEANTON (G.), 1927 – Le Mâconnais gallo-romain, *région de Mâcon*, vol. I, 92 p.
- JOUBEAUX (H.), 1982. – Verrerie, in Planson (E.), Brenot (C.), Deyts (S.), *La nécropole des Bolards : Nuits-Saint-Georges*, Paris, 191 p. pp. 46-96.
- LEYGE (F.), 1983 – Les verreries romaines du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, *Mémoire de maîtrise*, Lyon.
- MOUTON-VENAULT (S.) (Dir.), AHÜ-DELOR (A.), BARTHÉLEMY (D.), HUMBERT (S.), coll. BARTHÉLEMY (F.), CORSIEZ (A.), HERVE (C.), JOLY (M.), SAGGESE (A.), 2015 – Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère, *Revue Archéologique de l'Est*, T. 64, pp. 161-222.
- PISTOLET (C.), 1981 – Catalogue des verres de la nécropole de Latte, *Archéologie en Languedoc*, 4, pp. 3-58.
- POIRRIER (M.), 1973 – La nécropole gallo-romaine de Matisco, *Bulletin du Groupement Archéologique du Mâconnais*, N° 6, pp. 9-16.
- PRICE (J.), 1987 – Glass Vessel Production in Southern Iberia in the First and Second Century A.D : A survey of Archaeological Evidence, *Journal of Glass Studies*, 29, pp. 30-39.
- PRICE (J.), COTTAM (S.), 1998 – Romano-British Glass Vessels : A Handbook, *Practical Handbook in Archaeology* 14, York, 234 p.
- PROTAT (J.), 1900 – Fouilles mâconnaises, *Annales de l'Académie de Mâcon*, troisième série, tome V, pp. 32-39, 20 pl.
- REBOURG (A.), 1994 – Saône-et-Loire, 71/4, *Carte Archéologique de la Gaule*, pp. 324-326.
- Robin (L.), 2016 – Un exemple de dépôts funéraires au sud du Val de Saône (fin I^{er} s. - début II^e s. apr. J.-C.), *bull. AFAV*, pp. 33-36.
- ROUSSEL -ODE (J.), 2014 – Le verre antique dans les chefs-lieux de cités de la moyenne vallée du Rhône, Montagnac : Monique Mergoil, coll. « *Monographies Instrumentum* », 49.
- RÜTTI (B.), 1991 – Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst, *Forschungen in Augst* 13, 2 vol., Muttenz.
- SENNEQUIER (G.), 2013 – La verrerie romaine en Haute-Normandie, *Monographie Instrumentum* 45, Monique Mergoil, Verre et Histoire, Montagnac.
- TRASPARENZE IMPERIALI, 1997 – *Vetri romani dalla Croazia*, Skira editore, Milano, 246 p.
- WELKER (E.), 1974 – Die römischen Gläser von Nida-Heddernheim, *Schriften des Frankfurter Museums für Vor-und frühgeschichte*, III, Verlag Waldemar Kramer, Frankfurt-am-Main, 148 p.

BUREAU DU G.A.M.

Président.....**Daniel Barthèlemy**
57, rue Gambetta
71000 Mâcon
03.85.38.90.35

Vice-Président.....**Dominique Spay**
Allée Bellevue
71960 La Roche Vineuse
03.85.36.63.58

Trésorier.....**François Benoit**
Route du Lobis
01380 DOMMARTIN
09 80 50 90 45

Secrétaire.....**Jean-Bernard Michel**
18, allée du Teil,
Le Perthuis,
71850 Charnay-lès-Mâcon

**GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE DU MÂCONNAIS
MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE
RUE SENECE
71 000 MÂCON
03.85.38.93.76**

C.C.P. 1.550.46 S DIJON

<http://archeologiemacon.free.fr>